

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION



Photo René Bail

Réception du Bagad de Lann-Bihoué, le 22 août 1972,
au Ministère de l'Intérieur, à l'occasion du Festival
international de musique militaire.

TOUT CE QUI EST BRETON EST NOTRE

Editions B.A.S.

Sonit 'ta Sonerien

Recueil de 150 airs pour biniou - bombarde
édité par B.A.S. en 1947
L'exemplaire : 9,25 F. franco

L'Ecole de Bombarde

de Yann L'Helgouac'h
L'exemplaire : 9,25 F. franco

S'adresser à Robert MARIE, 15, rue Maupertuis, 35 - Rennes
ou aux revendeurs habituels.

Toujours disponibles également, aux mêmes adresses, les
ouvrages suivants :

- TRAITE ELEMENTAIRE DE BINIOU, d'Emile Allain. - 7,25 F. franco
- SKOL AN TABOULIN, de Fredy Kerné. - 5,25 F. franco
- MANUEL DU SONNEUR, de John MacLellan, traduit par Suzanne
et Jean-François Allain. - 7,25 F. franco.
- C'HOUEZ ER BEUZ, 80 airs pour biniou et bombarde, recueillis
par Polig Monjarret. - 7,75 F. franco.
- LA LUTTE BRETONNE, par R.-Y. Creston. - 5,75 F. franco
- WAR RAOK KIT, recueil de partitions pour bagadou. - 8,75 F. fr.

AR SKOL DRE LIZER

COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE

Directeur : V. SEITE, Bleun-Brug, Châteaulin (29 S) - C.C.P. 544.22 Nantes.
Année scolaire 1971-72. — Total des inscrits durant l'année : 704.

Lieux d'origine des élèves : Finistère, 267 ; Côtes-du-Nord, 29 ; Morbihan,
24 ; Ille-et-Vilaine, 35 ; Loire-Atlantique, 37 ; Paris, 184 ; autres départements,
91 ; étrangers, 16.

Répartition par professions : étudiants, 352 ; enseignants, 87 ; employés de
bureau, 48 ; ouvriers, 18 ; cadres supérieurs, 44 ; divers, 70 ; non déclarés, 27 ;
sans profession, 34 ; retraités, 14 ; militaires, 10.

Moins de 25 ans : 460.

En 1967-68, nous avions 218 élèves ; en 68-69, 504 ; en 69-70, 615 ;
en 70-71, 756 ; en 71-72, 704.

Ces cours sont doublés deux fois par semaine d'un cours RADIOPHO-
NIQUE par RADIO-BREST, tous les jeudis et samedis entre 12 h. 43 et 13 h.
P.O. 214 mètres. Ce cours paraît la veille dans le « TELEGRAMME », journal
quotidien, rue Anatole Le Braz, Morlaix (29 N).

Inscrivez-vous à SKOL DRE LIZER : demandez tous renseignements à
V. SEITE, Bleun-Brug, CHATEAULIN (29 S). Joindre une enveloppe timbrée pour
toute réponse.

A VENDRE, cause double emploi, MAGNETOPHONE GRUNDIG TK6L piles-secteur,
avec sac fourre-tout. Prix 500 F. - S'adr. Loïc JAOUEN, P.T.T. HERBIGNAC (44)

22^e ANNEE - 203

HERE — OCTOBRE 1972
DU — NOVEMBRE 1972

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 65.33.73
PLCEMEUR (Morbihan)

Administration :
(ventes et publicité)
Robert CROZON

16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

ABONNEMENT
ANNUEL :

Ordinaire 15 F
De soutien 30 F

Abonnements : BODADEG AR SONERION Musique Populaire, C.C.P. 331.48 Rennes

L'assemblée Générale de B.A.S.

Elle s'est tenue au V.V.F. de Guidel les 18 et 19 novembre. Le 18 au
soir, pendant que se déroulait un fest-noz qui rassembla plusieurs centaines d'a
jeunes, le Comité Directeur tenait une importante réunion.

La journée du dimanche fut consacrée à la présentation de divers rap-
ports ; environ 150 personnes participèrent aux débats :

— rapport général sur l'Association et son évolution au cours de l'année
(présentation faite par Polig Monjarret, Président, et E. Allain, Secrétaire général).
— rapport financier par Robert Marie, de Rennes, et Hervé Le Meur, de
Quimper.

— rapport de la Commission Technique musicale par Yves Tanguy, de
Brest, et Hubert Poupard, de Vannes.

— rapport sur les concours par Loïc Jaouën, d'Herbignac.

— rapport sur les stages par Hervé Jaouën, de Brest.

— rapport de la Commission des Fêtes par Mikael Micheau-Vernez, de
Lorient.

— rapport de la Commission des Couples par Martial Pézenec, de
Rostrenen.

— rapport sur les fédérations départementales par M. Poupard, de Van-
nes, et Laurent Stéphan, de Landerneau.

Parmi les éléments les plus marquants, il faut retenir la progression du
nombre des groupes : 45 bagad sont actuellement inscrits à la B.A.S., soit une
augmentation de 10 par rapport à l'an passé. Il faut également noter une augmen-
tation de l'effectif à l'intérieur des groupes : la moyenne est actuellement d'en-
viron 40 membres et certains atteignent un effectif de 85.

Progression également confirmée par la Commission des Stages : près de
400 musiciens ont suivi les divers stages organisés en 1972.

Le bilan financier fait apparaître en recettes une somme de 31.732,00 F., et
en dépenses une somme de 22.774,75 F., soit un excédent de 8.957,25 F.
Excédent qui n'est malheureusement que provisoire, plusieurs numéros d'AR SONER
restant à payer, et la réédition d'une méthode de bombarde à financer.

Le rapport de la Commission des Fêtes fait également apparaître une

progression des activités de la B.A.S. : non compris les déplacements réalisés à l'initiative des groupes eux-mêmes dans leur ville, 120 déplacements ont été effectués à l'initiative de la Commission, contre seulement 99 en 1971.

Résultats nettement positifs, du point de vue matériel, dans les concours, mais des efforts sont encore à faire pour parvenir à une synthèse du point de vue des Comités de fêtes et des sonneurs : défilés trop longs, manque de temps et de préparation avant de passer sur le plateau, ce qui nuit au seul objectif des groupes qui est de présenter une musique de la meilleure qualité.

La Commission Technique a donné les détails de ses diverses réunions. Elle a rappelé que l'un de ses membres assure les archives des documents sonores de tous les concours.

Martial Pénennec a fait part des projets de la Commission des Sonneurs en Couple et de l'enseignement des styles musicaux traditionnels à l'aide de bandes ou mini-cassettes.

Les rapports des fédérations départementales ont fait ressortir l'excellente progression du Morbihan (B.A.S. Bro-Wened), tant en qualité qu'en quantité. Un tiers des bagadou se trouve actuellement en Pays Vannetais. M. Hubert Poupard, Président de cette Fédération, a reçu les applaudissements que méritait son action.

Après approbation de ces rapports, diverses questions ont été évoquées. Elles ont montré la vitalité et l'intérêt des membres de la B.A.S.

Le Secrétaire Général et le Président ont évoqué les manifestations qui devraient marquer l'année du 30^e anniversaire.

Au cours de la journée, a été approuvée une motion en faveur de la langue bretonne (que nous reproduisons par ailleurs).

Les élections au Comité Directeur ont donné les résultats suivants : MM. Emile Allain, Jakez Ducamp, Marcel Floch, Albert Hémer, Hervé Jaouën, Bernard Lacroix, Hervé Le Meur, Robert Marie, Mikael Micheau-Vernez, Polig Monjarret, Martial Pénennec, Jean-Pierre Pichard, André Renard, Yann Robineau, Marcel Ropars.

Le Comité Directeur s'est réuni aussitôt pour former le nouveau bureau qui apparaît ainsi :

- Président : Polig Monjarret.
- Vice-Président et Secrétaire : Emile Allain.
- Vice-Président : Albert Hémer.
- Trésorier : Robert Marie.
- Trésorier adjoint : Hervé Le Meur.

La séance a été levée à 18 heures, après le chant du **Bro goz ma zadou**.

(Un compte rendu plus détaillé de cette Assemblée Générale a été envoyé aux Bagadou).

Rubrique des Lecteurs

A propos du commentaire de Youenn SICARD, sur la 2^e catégorie au Concours de LORIENT, dans le numéro 202 d'AR SONER, à la phrase suivante :

« ... il serait certainement souhaitable qu'il (le Comité) soit conseillé par des personnes compétentes de la B.A.S. »...

Il convient d'apporter un complément et de préciser que les trois conseillers permanents » en 1971 et 1972 étaient :

- Polig MONJARRET, Président de la B.A.S.
- Yann ROBINEAU, Secrétaire de la Commission Technique
- Mikael MICHEAU-VERNEZ, Secrétaire de la Commission des Fêtes.

Mikael Micheau-Vernez.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité

(SUITE)

Oui ce fut une révélation.

Au cours des quatre années qui suivirent, jusqu'en 1950, je reçus confirmation que ce n'était pas une vue de l'esprit.

Je répertoriais les 550 et quelques airs que j'avais notés depuis 1942 dans le Centre-Bretagne. D'après leur origine, ou celle du donneur si l'air me paraissait suspect pour la région, d'après l'âge de celui-ci, ou d'après le caractère de l'instrument : chanteurs, siffleurs, clarinettes, sonneurs, autres instruments. Je tentais aussi de me souvenir des circonstances dans lesquelles ils avaient été notés. Quelques-uns d'entre eux me furent donnés par des sonneurs de la B.A.S. : il s'agissait donc là de transmission indirecte, auditive exclusivement, le plus souvent.

Je les classais ensuite en deux catégories, d'une part ceux notés pendant qu'ils servaient à faire danser, et d'autre part ceux notés sans accompagnement de danseurs.

Ce travail me permit de tirer quelques conclusions que je crois encore valables et que je livre à tous ceux qui collectent des airs dans le Centre-Bretagne.

1^o Le même air n'est pas toujours joué de la même manière selon qu'il entraîne ou non des danseurs.

2^o Le même air, joué par le même donneur, peut changer de forme selon l'âge des danseurs, les circonstances, l'ambiance, et aussi son « état » personnel (à jeun ou... pas tout à fait à jeun).

3^o Dans l'exécution d'un air en ternaire (12/8), la noire pointée a pratiquement le même effet sur les danseurs que le triole ; selon son emplacement dans la phrase bien entendu. Cette noire pointée et ce triole alternent parfois, au même emplacement, dans le cours d'un air à danser, sans gêner le rythme ni nuire à l'entraînement des danseurs.

4^o L'âge des donneurs a autant d'importance que celui des danseurs.

Les anciens sont moins avertis de fioritures que les jeunes, ce qu'un air joué relativement lentement autorise volontiers. Cette cadence correspond plus à leurs possibilités physiques. Sans en faire une règle, on peut considérer qu'un air joué à sa cadence maximum se dépouille généralement de ces fioritures (moins de trioles, ou de noire plus deux doubles-croches, moins d'appoggiatures aussi ; une certaine tendance à lier deux notes identiques (par exemple, une noire-croche (ternaire) peut devenir une noire pointée).

Quel sonneur B.A.S. habitué des mariages du Poher n'a pas un jour entendu un garçon d'honneur réclamer « eur gavotenn evit ar re-goz ».

Etait-ce seulement l'occasion de mettre les vieux à l'honneur ? Ou bien un prétexte justifiant pour la suite, par souci d'équité, « eur gavotenn evit ar ar-yaouank », jamais officiellement demandée, mais avec le secret espoir de voir les anciens s'abstenir.

A la vérité, les vieux s'y inscrivaient aussi, suivant au début l'allure et le pas imposés par les jeunes, mais cela ne durait guère et, à part quelques exceptions, la danse se terminait pour eux par un mouvement esquissé des appuis.

C'est dans de telles occasions que l'on prend pleinement conscience de la nécessité d'adapter la musique aux pas et au mouvement.

Ces « nuances » — si un tel euphémisme peut être utilisé pour définir de telles différences — peuvent apparaître comme une contradiction entre plu-

seurs notations. Pour ma part j'y vois au contraire un apport complémentaire, et partant une confirmation.

Les jeunes dansent en effet plus sec, plus syncopé, plus vite aussi. Cette allure exclut par nécessité les triolets au profit du temps noire-croche, mais aussi parfois d'une noire pointée, ce qui ajoute encore à la sécheresse de la phrase.

5° Les temps importants de chaque phrase sont ceux qui correspondent à la coupure centrale (changement d'appui du pied droit au pied gauche). C'est à cet endroit que se situe généralement le signe distinctif de la variante locale, de même qu'entre le pas des jeunes et le pas des anciens d'un même village.

Selon les secteurs, les autres temps importants sont :

- le 1^{er} et le 2^e temps,
- le 5^e et le 6^e temps,
- beaucoup plus rarement le 7^e temps.

En somme, la variation peut s'introduire dans l'air à tout endroit, sauf au dernier temps qui n'exige pratiquement jamais rien de particulier des sonneurs. Nous verrons cependant plus tard quelques cas où 7^e et 8^e temps sont liés (blanche pointée).

Quant aux « fioritures » apportées au 7^e temps, elles n'ont pas d'importance sur la danse elle-même : 7^e et 8^e temps correspondent presque toujours à deux appuis sur le pied droit, à l'exception de quelques *dañs-tro*.

6° Un air noté dans un secteur donné ne suffit pas à classer ce secteur dans une catégorie. Il peut en revanche servir de point de comparaison avec ce qu'il y a déjà été noté ou qui y sera noté par la suite.

Jef Le Penven et moi avons souvent comparé nos trouvailles : dans la quasi-totalité des cas, même pour les secteurs périphériques comme le Pays de Scaer ou le Pays Pourlet, nos conclusions concordent.

Nous avons une seule fois été opposés. Il s'agissait d'airs de *Dañs-Kerne* notés dans le secteur occidental du Trégor. Nous verrons tout à l'heure quel fut l'objet de cette controverse.

Comme je l'écrivais dans l'article précédent (voir AR SONER n° 202), je prétends qu'un sonneur moyen, au répertoire extrêmement limité, peut ne tenir compte jamais des particularités que j'ai tenté de définir ci-dessus. Il est certain qu'il trouvera toujours des danseurs pour le suivre (et comment feraient-ils s'ils n'ont rien d'autre à se mettre sous... les pieds ?)

Mais si ces sonneurs désirent vraiment provoquer l'enthousiasme, s'ils souhaitent être considérés comme des spécialistes connaissant bien leur métier, qu'ils essaient seulement une fois d'en tenir compte. Ils seront surpris du résultat.

Jef Le Penven, au retour du Camp B.A.S. d'Argol, en juillet 1946, avait noté quelques airs à Plourin-lès-Morlaix : le donneur, un chanteur d'une soixantaine d'années, les lui avait donnés pour des airs de « *Dañs-tro* ». Il avait en outre signalé sa qualité de « *tregeriad* ».

Quelques mois plus tôt, Jef avait noté d'autres airs de danse sonnés par Iffig Hamon, originaire de Belle-Isle-en-Terre, et qui fut mon compère pendant deux ans. Iffig avait dû se planquer dans une ferme de Plounévez pendant la guerre ; deux années à quelques kilomètres de Carhaix et de Poullaouen l'avaient fortement imprégné des formes et rythmes de ce secteur.

Il faut en outre savoir que les secteurs de la gavotte et de la *dañs-tro* s'interpénètrent de part et d'autre de la limite départementale, au nord de la forêt de Fréau.

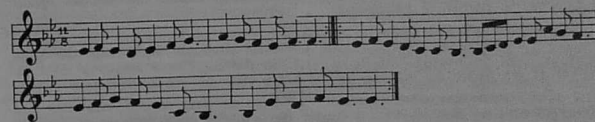
La confusion était donc possible, et il est vraisemblable que ce chanteur de Plourin était de bonne foi. Il devait sûrement utiliser ces airs du Pays de Scrignac pour faire danser à Lanmeur ou à Plestin.

C'était là l'objet de la controverse : l'origine des airs, et leur dénomination. Je soutenais que ces airs étaient des gavottes et non des *dañs-tro*. A l'appui

de mon argumentation, je disposais d'une vingtaine d'airs notés dans le Trégor occidental et méridional. Certains de ces airs étaient d'ailleurs suspects ; ils furent par la suite classés avec les gavottes, mais en attendant ils semblaient donner raison à Jef. Ce n'est qu'en 1949, trois ans plus tard, que Jef reconnut avoir été induit en erreur par son donneur de Plourin. Il venait de noter plusieurs airs à Scrignac, et reconnaissait qu'ils étaient de la même famille, avec une parenté très éloignée des airs de « *dañs-tro* ».

Je ne cite cette anecdote que pour montrer la fragilité des témoignages, aussi pour inciter les collecteurs d'airs à la méfiance, surtout dans les régions où plusieurs formes de danses se pratiquent ou dont l'aire d'implantation reste mouvante.

C'est notamment le cas de la *Dañs-Tro-Kerne*.

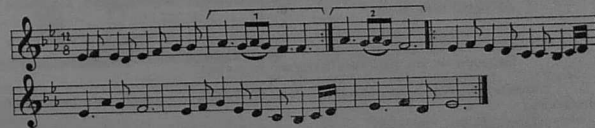


Air noté par Jef Le Penven à Plourin-lès-Morlaix en août 1946 (noire pointée à 138 battements).

La version ci-dessus, notée par Jef Le Penven à Plourin en août 1946, donnait la noire pointée à 138 battements. Celle que j'avais notée à Plougras en mars 1943 était jouée à 164 battements.

Un tel écart ne s'explique que par les conditions de la notation : le chanteur de Plourin était assis à une table, Jef en face de lui, sans aucun danseur à l'horizon ! Alors que je notais ma variante pendant que l'accordéon entraînait une trentaine de jeunes gens.

Je pense par conséquent que la seule cadence métronomique valable est celle relevée pendant une danse. Ceci peut être considéré comme une règle valable partout.



Dañs-Kerne, notée à Plougras en août 1943 (noire pointée à 164 battements).

La comparaison entre ces deux airs se passe de commentaire. Le premier possède la morphologie des gavottes, le second celle de la *Dañs-Tro-Kerne*.

Il y a là un cas très particulier et que je place volontairement en tête de cette étude. C'est en effet l'exemple la plus facile, le plus compréhensible, puisqu'il s'agit en somme d'un territoire envahi depuis peu par deux formes de danse cornouaillaises : le Trégor occidental, la première y pénétrant par le sud-ouest (GAVOTTE), la seconde par le sud (DANS-TRO).

Dans ce territoire trégorois, on dansait en rond pour se moquer des « Kerneviz » ; le grand chic consistait à s'envoyer régulièrement le talon aux fesses. Mais on n'y dansait pas que pour se moquer. L'influence cornouaillaise y était, et est de plus en plus, réelle dans ce secteur.

En 1942 et 1943, on sentait très nettement l'influence des deux courants ; les quelques renseignements obtenus au cours de ces trois dernières années me donnent à penser qu'il y a eu fixation d'une forme et d'un pas, du moins dans

l'est et le sud du Trégor occidental. La musique elle-même, ou prédominaient déjà voici trente ans les airs de **dañs-tro**, aurait évolué différemment : on y trouve autant l'influence des airs de gavotte, mais avec adaptations au pas, que des airs de **Dañs-tro-Fisel** ou **Dañs-tro-Fanch**.

Je pense qu'on en peut déduire ceci : LA MUSIQUE SE DEPLACE PLUS VITE ET S'IMPLANTE PLUS FACILEMENT QUE LA DANSE.

Géographiquement, l'aire de la **Dañs-Kerne** se situe approximativement dans un quadrilatère formé par les communes de St-Jean-du-Doigt et Plougonven à l'ouest et Ploumilliau et Plougonver à l'est. La pénétration de la forme **gavotte** se serait faite entre ces deux routes : celle qui va de la forêt de Fréau, par Bolazec et Guerlesquin, jusqu'à Plouégat-Moysan, d'une part, et celle qui va des roches du Cragou à Plouigneau, par Croajoumein et Saint-Eutrope. Dans cette région, de 1942 à 1951, la quasi-totalité des airs notés étaient des airs en vigueur à Scrignac, à Berrien, à Lannéannou.

La pénétration de la forme « **Dañs-Tro** » me semble s'être faite presque exclusivement dans les Côtes-du-Nord, par deux passages essentiels, l'un situé entre la forêt de Koat-an-Noz et la forêt de Beffou, l'autre entre la forêt de Beffou et les forêts du Huelgoat et du Fréau, qui en réalité n'en font qu'une.

Ceci me semble s'expliquer par les traces de deux formes musicales que l'on y trouvait en 1946, 1949 : à l'ouest de la vieille route qui va de Carhaix à Lannéannou, une fois passé le bois de Fréau, la forme **gavotte** reste en usage, alors qu'à l'est de cette route, dès Plourac'h et Bolazec, c'est la forme « **dañs-tro** » qui commence.

(A SUIVRE).

POLIG MONJARRET.

Rapport B.A.S. Bro-Gwened

Lors de la réunion générale de B.A.S., Hubert POUPARD, Président de B.A.S. BRO-GWENED, a présenté le rapport d'activités de cette fédération.

Nous en extrayons le passage suivant qui montre la vitalité de cette région qui, rappelons-le, groupe actuellement le tiers de nos Bagadou et où plusieurs sont en formation.

L'année écoulée a vu B.A.S. - BRO-GWENED continuer son travail en profondeur.

Une Assemblée générale, réunie le 8 mars 1972, a décidé un élargissement du bureau, de façon à y inclure des représentants des sonneurs de couple, et à les incorporer à B.A.S. pour y travailler en collaboration plus étroite.

Cette collaboration s'est traduite dans les faits par l'organisation d'un concours de sonneurs de couple, en prélude aux championnats de Gourin, le 10 septembre dernier, en collaboration avec le bagad local. Ce concours a remporté un beau succès puisque 15 couples se sont présentés, et parmi eux de très jeunes éléments. Le niveau technique, tant en braz qu'en koz, a été jugé particulièrement élevé par le jury.

Le Concours départemental des bagadou de 3^e catégorie a été organisé le 21 mai à Quéven. Cinq formations se sont présentées. Les résultats ont démontré le travail sérieux fait par les groupes.

Des journées d'étude ont également été organisées, dont les principales ont eu lieu à Auray le 5 mars (gros succès : 75 élèves) et à Lokoal-Mendon le 19 mars.

En résumé, continuation des journées d'étude, concours départemental des bagadou, et relations plus étroites avec les sonneurs de couple forment l'essentiel de l'action de la B.A.S. BRO-GWENED.

Information à tous les sonneurs

(ISOLES, COUPLES ET BAGAD)

DE BINIOU (BRAZ ET KOZ), BOMBARDE ET BATTERIE

La B.A.S. fête cette année son trentième anniversaire ! Quelle joie et satisfaction pour les fondateurs et leurs amis qui ont remis à l'honneur la musique bretonne dans le peuple et collaboré plus que tous autres organismes à la rénovation des traditions populaires bretonnes.

En effet, des milliers de Bretons, de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles, sont passés dans les rangs de la B.A.S.

Si durant les premières années, les sonneurs étaient assez peu nombreux

Directeur a pris une décision qui, sans être originale, nous permettrait de nous reconnaître souvent :

— la création d'un « **AUTO-COLLANT** » extérieur, 9 cm x 9 cm, en trois couleurs (noir, orange et bleu) qui pourra être apposé sur toutes les surfaces planes et notamment sur les voitures.

Vous trouverez ci-dessous les conditions pour l'obtenir. Tous les sonneurs doivent en acheter un, sinon deux. Vous devrez en vendre également à tous les anciens sonneurs que vous connaissez, et il y en a !

Mais attention, cet insigne doit rester uniquement entre sonneurs.

Quoi de plus sympathique que deux sonneurs qui se rencontrent !

En l'attente de vos commandes.

MIKAEL MICHEAU-VERNEZ
3, rue Docteur-Roux
56100 LORIENT

De 1 à 9 auto-collants : 3 F. chaque (contre 1 enveloppe timbrée pour la réponse et la somme totale en timbres à 0,50 F.)

De 10 à 50 auto-collants : 3 F. (frais de port gratuit) *

A partir de 50 auto-collants : 2,50 F. (frais de port gratuit) *

* Règlement par chèque bancaire ou C.C.P. B.A.S. Clon Fêtes W.L. n° 2.539.37 RENNES.



pour pouvoir tous se reconnaître entre eux, il n'en est plus de même maintenant.

Pour confirmer cet « esprit B.A.S. » qui règne entre les sonneurs, le Comité



RIKOU - SONER

Hervé LE MEUR

38, RUE P.-SÉMARD - QUIMPER (29 S)

Agent exclusif CLANSMAN

BAG-PIPES - PRACTICES ET TOUS ACCESSOIRES

Stage d'hiver de B.A.S.

Bodadeg Ar Sonerion organisera son stage d'hiver du 26 au 31 décembre 1972, au V.V.F. de GUIDEL (56520) - Tél. 65.97.51.

Arrivée le 26 dans la matinée.

Envoyer instruments en bon état (binou, bombarde, practice, baguettes, flûte).

Les inscriptions devront parvenir avant le 16 décembre 1972 à :

B.A.S. - Commission des Stages
5, rue du Bois-d'Amour, 29200 BREST

Le prix du stage est fixé à 140 F. qui pourront être réglés soit directement à l'arrivée au stage, soit au C.C.P. de B.A.S., 1244-77 RENNES (avant la fin du stage si possible).

Pour ce stage d'hiver, le couchage est fourni.

DERNIERE MINUTE. — JIM HUTTON, qui devait assurer des cours de batterie au stage d'hiver, nous fait savoir que, retenu par des obligations d'ordre personnel, il ne pourra être parmi nous au prochain stage, mais qu'il sera présent pour le stage de Pâques.

Binaire ou Ternaire ?

Dans le précédent numéro d'AR SONER (page 10), Youenn SICARD, dans son « Commentaire Général 2^e Catégorie », écrit ceci :

La marche imposée « Trenkamb ni Koumer » a été dans l'ensemble mal jouée, la partition n'ayant été respectée par personne (seul Plomodiern a essayé...). Je tiens cependant à faire une remarque importante à ce sujet : le rythme a pu paraître déroutant (ceux qui connaissent bien cet air le jouent naturellement avec certains passages binaires et d'autres ternaires). La C.T., qui l'avait imposé, l'avait écrit en alternant justement les passages binaires et les passages ternaires. IL EST INADMISSIBLE QUE LA REDACTION D'« AR SONER » SE SOIT PERMISE DE MODIFIER LE RYTHME en remplaçant notamment des passages binaires (croche pointée - double croche) par des groupes ternaires (noire - croche). (Le rapport 3-1 devenant 2-1, ce qui est toute autre chose).

Je tiens donc à décharger la C.T. du caractère anti-naturel de la partition imposée et souhaite qu'à l'avenir une telle erreur ne se reproduise pas.

L'air incriminé (paru dans AR SONER n° 198, pages 8 et 9), dont j'ai eu à réaliser la calligraphie pour la photogravure, présentait une étonnante ori-

ginalité : celle d'inclure par ci par là des mesures binaires alors qu'il était annoncé à mesures composées ou ternaires.

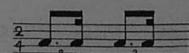
C'est probablement grisant de pouvoir se dire qu'on est seul au monde à écrire ainsi la musique ; pourtant la musique bretonne ne présente rien d'extraordinaire qui ne puisse se contenter des règles internationales d'écriture.

Au moment de corriger cette erreur, j'ai hésité un moment entre l'emploi du binaire ou du ternaire, puis, comme l'air était annoncé en ternaire je l'ai conservé ainsi, en transposant en mesures composées les mesures écrites en binaire. Il est exact que le rapport en est changé. Si la partition avait été écrite correctement, je n'aurais eu qu'à la calligraphier sans me poser de question.

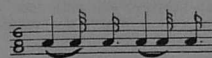
Ces mesures écrites en 2/4



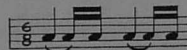
pouvaient rester en 6/8 en y ajoutant simplement le chiffre 2, comme ceci :



Pour obtenir exactement le même rapport qu'en mesure binaire, j'aurais pu aussi écrire ainsi chaque mesure composée, mais cette écriture trop précise n'est guère usitée :



En général, pour obtenir ce que Youenn Sicard semble avoir souhaité, c'est-à-dire un rapport voisin du temps binaire (croche pointée - double croche) on utilise cette forme d'écriture plus proche de ce qui est réellement joué :



Ce qui est sûr, c'est qu'on n'alterne jamais les mesures 6/8 et 2/4. Ou bien l'air est ternaire ou il ne l'est pas. C'est une question d'écriture, et on conserve la même du début à la fin. Le fait de n'avoir pas respecté cette règle indique un manque de connaissance élémentaire du solfège, à savoir :

a) que les mesures composées découlent des mesures simples. Chaque temps simple a sa mesure composée, et réciproquement ;

b) que le nombre des temps est toujours le même pour une mesure simple ou une mesure composée. Que le rapport peut varier entre les notes à l'intérieur d'un temps sans pour autant changer le caractère simple ou composé de la mesure ;

c) que dans une mesure composée, le NUMERATEUR est toujours le triple du chiffre correspondant de la mesure simple, et que le DENOMINATEUR en est toujours le double ;

d) que si la valeur de note du temps simple est une noire, la valeur de note du temps composé sera une noire pointée, c'est-à-dire que le temps simple (binaire) se divise par 2 et le temps composé (ternaire) par 3.

Donc, alterner dans un même air des mesures simples et composées, c'est demander au lecteur un effort cérébral considérable d'une mesure à l'autre : diviser, à l'allure du tempo, les temps de chaque mesure tantôt par deux, tantôt par trois. C'est non seulement compliqué mais inutile puisqu'il existe un moyen régulier de faire autrement.

C'est tout de même assez grave de conséquences d'ignorer ces principes quand on occupe un poste important à la Commission Technique.

POLIG MONJARRET.



LE BAGAD YAOUANKIZ AN AOD, DE SAINT-NAZAIRE
Un groupe dynamique et travailleur, constamment en progression.

Une interview de John MacFadyen

Il y a deux ans, John MacFadyen venait en Bretagne pour la première fois ; il y donnait deux concerts dont AR SONER s'était fait l'écho. John, enchanté de son séjour, revint l'hiver dernier pour donner trois récitals cette fois. Cet été enfin, il décida d'y venir, mais plus longtemps, pour y passer des vacances avec sa famille.

John MacFadyen avait eu l'occasion d'entendre quelques sonneurs bretons, et d'apprécier leurs qualités ; mais, pour la première fois à Lorient, il entendait des groupes et il a suivi attentivement — et avec intérêt — le concours de bagadou de 1^{re} catégorie. C'est à l'issue de ce concours que nous lui avons posé rapidement ces quelques questions. Rappelons que John MacFadyen est avant tout un sonneur soliste, mais il est souvent appelé à juger des concours de pipe-band.

— Après avoir suivi ce concours, quelle est votre impression générale ?

— Je suis très impressionné par l'enthousiasme du Breton moyen pour la musique de son pays, mais je trouve que la présentation des groupes sur le podium est trop « décontractée », trop désinvolte.

— Vous pensez que l'apparence compte beaucoup ?

— Oui, énormément : il est aussi important de bien se présenter que de bien jouer ; en ce domaine, tous les groupes laissaient à désirer sauf la Kevrenn de Brest où les sonneurs étaient habillés de façon impeccable et faisaient honneur à leur ville.

— Quelle est votre opinion sur la technique des sonneurs ?

— La technique est en général très bonne ; j'ai même remarqué plusieurs sonneurs qui avaient un excellent doigté. Mais il y a trop de petites erreurs qui pourraient facilement être évitées : bourdons faux, départs mal synchronisés (un sonneur commence avant les autres), arrêt d'un sonneur en cours d'air, ou stoppage de bourdons, et même des bruits de passage...

— Auriez-vous des conseils à donner pour améliorer la qualité des groupes ?

— Oui, car je pense que des progrès énormes pourraient être faits en un an :

- si les groupes arrivaient sur le podium, prêts à jouer, avec des bourdons accordés, sans double ton ;
- si tous les joueurs commencent à jouer en même temps ;
- si tous les joueurs connaissent tous les airs.

— Pensez-vous que le jury devrait être caché ?

— Non, c'est une erreur de le cacher, et j'ai lutté contre cela en Ecosse. Si le juge est honnête, il n'a pas besoin d'être caché ; s'il n'est pas honnête, il ne devrait pas juger.

— En conclusion ?

— En conclusion, j'ai été très impressionné par le sens musical inné de la plupart des groupes, mais je pense que cette qualité si précieuse ne devrait pas être gâchée par des erreurs techniques.

En dépit de ces critiques — qui doivent être prises positivement — je dois dire que, sur le plan musical, j'ai entendu d'excellentes choses.

J.-F. ALLAIN.

N.-B. — J'ai plusieurs fois déjà dénoncé le fait que le jury était caché, et je suis heureux de savoir que John MacFadyen est du même avis que moi sur ce sujet. Il ne serait pas difficile, cette année encore, de faire une liste des **erreurs de jugement** dues au fait que les juges ne pouvaient voir les groupes. Autrefois, en Ecosse, les juges n'étaient pas cachés ; puis ils l'ont été, mais quelques années seulement. Maintenant, non seulement ils ne sont pas cachés, mais encore ils se déplacent autour du groupe : ainsi, il n'y a pas de « triche » possible.

J.-F. A.

TRIBUNE LIBRE

Nous rappelons que les propos publiés dans cette chronique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

A propos d'un concours

A l'issue du concours de sonneurs de couple de Gourin (bombarde - biniou braz), au mois de septembre dernier, j'ai imaginé l'impression de quiconque un tant soit peu musicien et étranger au monde du biniou et de la bombarde. Comment, après les bonnes prestations de 3 couples manifestement supérieurs aux autres en ce jour, comment un 4^e couple, après l'audition duquel on retire l'impression d'une mésentente entre les deux sonneurs toutes les 4 ou 5 mesures, comment ce couple peut-il terminer champion de Bretagne ? !... Fumisterie, aura sans doute pensé l'auditeur.

Je partage cette opinion. (Je suis bien sûr que je ne la crée pas). Ce n'est évidemment pas le couple vainqueur que j'incrimine, mais le fait que les conséquences, évidentes aux yeux de tous, de son manque de préparation n'aient pas été prises en considération par le jury, ou pas suffisamment, alors qu'elles auraient suffi, réduites des trois-quarts, à ne pas faire gagner ce couple. J'en suis donc venu à douter — encore — de l'objectivité d'au moins deux des trois membres du jury (composé en l'occurrence de Youenn Sicard, Alan Kochevelou et Marcel Ropars).

On en arrive à douter d'autant plus facilement que les mêmes singularités se produisent couramment lors des concours de bagadou. Rappelons-nous, pour ne citer qu'un exemple, le commentaire d'Alan Kochevelou (paru dans AR SONER n° 191 d'Avril 1971), à propos des biniou du bagad Bleimor au concours de danse libre à Pontivy en février 71 (concours dans lequel ces biniou avaient obtenu 6 points d'avance sur presque tous les autres pupitres biniou) : « A part quelques rares cafouillis, d'un ou de plusieurs exécutants, il est dans l'ensemble difficile de jouer beaucoup mieux ».

Les biniou du bagad Bleimor auraient sans doute été transcendants, divins, s'il n'y avait pas eu ces quelques « rares cafouillis », un cafouillis n'apparaissant pas comme une chose très grave chez les biniou de 1^{re} catégorie, lors des concours...

Les concours d'aujourd'hui sont-ils pour la plupart de la fumisterie ? J'en ai peur !

JEAN-LUC LE MOIGN
13, rue Ernest-Hello, 35000 RENNES.

A la recherche de formes nouvelles

Sous la rubrique « Tribune libre », le dernier numéro d'AR SONER publie un article fort intéressant de Jacques Debos. Intéressant puisque d'essence agressive il ouvre la discussion.

Je ne dirai rien du problème des guêtres (qui ne m'intéresse guère), ni du problème de la notation dans les jurys de concours en Ecosse (que je ne connais pas). Par contre, il me semble intéressant de développer l'idée d'ensembles « danseurs - chorale - orchestre » et surtout de préciser les points sur lesquels je ne suis pas d'accord. Je tiens toutefois à souligner que je suis d'emblée favorable à toute recherche de formes nouvelles. Il me semble, en effet, que la musique même traditionnelle doit suivre des tendances évolutives.

Je m'étendrai quelque peu sur l'aspect batterie : « ... un ensemble de percussions (oui !) ne faisant que du rythme (non !) » Une batterie uniquement rythmique me paraît à la fois une facilité, une erreur et un double manque de considération :

— facilité puisque le batteur voit son rôle réduit à celui de tapeur (pardon, c'est tendancieux : de frappeur). Facilité mais pas nécessairement satisfaction, car que devient alors le musicien dans sa double vocation de virtuose et d'artiste ?

— erreur, car la batterie devient alors bruit (ou bruitage) qui ne me paraît pas plus agréable à l'oreille que le fading sur les ondes radiophoniques. Que devient alors la musique « Art des sons » comme la définit A. Danhauser dans sa théorie qui fait autorité ?

— manque de considération pour les instrumentistes, que l'on juge incapables de conserver le tempo et manque de considération pour le public à qui l'on veut apprendre à battre des mains au rythme désiré (en est-il d'ailleurs capable ?)

Non ! la batterie - métronome ne doit pas être. Mieux vaut alors s'en passer. Il est d'ailleurs certain qu'un accompagnement rythmique intégral est une faute de goût engendrant rapidement la monotonie. Encore faut-il attirer l'attention sur la supériorité de la batterie type anglo-saxonne adoptée par nos bagadou, sur les batteries (fanfares) chères aux ensembles de l'armée française (attention, que l'on ne me taxe pas d'antimilitarisme : tel n'est pas mon propos) ou aux multiples cliques qui sévissent un peu partout en France.

Il serait en outre souhaitable de substituer à l'idée de batterie celle de percussions (là est le OUI !), ce qui sous-entend l'introduction possible de timbales, cymbales, xylophones, etc... Ce qui est dans doute illusoire en formule bagad peut et doit enrichir le répertoire en formule concert.

Je ne crois toutefois pas en la mort des bagadou, de même que je ne crois pas en la mort des formes traditionnelles. La coexistence doit être érigée en règle. La musique est libérale et démocratique. Mais il est certain qu'une recherche d'ensembles nouveaux, ainsi qu'une nouvelle conception des spectacles, qui doivent devenir spectacles de variétés (pas au sens de Guy Lux, bien sûr !) est nécessaire et évite la sclérose.

Le bagad se caractérise par des tendances monotones évidentes :

— monotonie rythmique puisque les schémas utilisés se résument à quelques unités, peut-être encore plus restreintes dans le répertoire écossais que dans le répertoire breton (marches 6/8, 2 ou 4/4, retreats, slow-airs, jigs, reels, strathspeys, horn-pipes). Ne parlons pas du piobaireachd dont la richesse ressortit au répertoire du soliste.

— monotonie mélodique puisque l'unique octave du binioù ne permet guère de grandes envolées lyriques. Sans doute, dans le répertoire breton, l'apport de la bombarde n'est pas négligeable, mais il reste limité dans la formule bagad.

— monotonie de timbre, enfin. Qui n'a entendu le sempiternel : « Lo binioù ? C'est toujours pareil ! »

Il est regrettable que certains groupes abondent dans le sens de cette monotonie latente. Je tiens à m'expliquer plus avant là-dessus :

La présentation en public est un art difficile qui devrait être réservé à une élite, en gros les bagadou de 1^{re} catégorie supposés pouvoir présenter un répertoire assez riche et avant le niveau nécessaire pour aborder l'harmonie et le contrepoint, pouvant exploiter les possibilités propres à chaque pupitre (tombes notamment) et, pourquoi pas, faire faire quelques « expériences » sans hardes notamment. Mais attention ! Qu'il n'y ait pas un abîme entre les prestations courantes et les prestations de « concours ». Certes il est irréaliste de demander à l'ensemble des formations de se cantonner dans ce rôle, ingrat parfois mais primordial, d'écoles instrumentales. (Sur les cartes de membre de la Kevrenn de Nantes, on peut lire « Ecole de musique instrumentale bretonne »).

Bien sûr, chaque groupe est astreint à se produire :

- pour des raisons financières évidentes ;
- pour des raisons que je qualifierai de nationalistes, voire politiques

(termes qu'il ne faut toutefois pas prendre dans une acception trop rigoureuse ou même rigoriste !)

A mon avis, ces sorties doivent se limiter, dans la mesure du possible, au « minimum vital ».

Car le sonneur, même d'un bon niveau, n'est en général pas un concertiste. Combien de jeunes gens qui étudient piano ou violon (pour ne parler que des instruments les plus répandus) ne se produisent jamais devant un auditoire autre que celui du cercle de la famille ou des amis ! Leurs efforts ne sont pas vains pour autant. Apprendre, se perfectionner, participer à des concours aussi, procure des satisfactions qui valent bien celles du défilé ! Le folklore, ou, plutôt, la musique traditionnelle, doit être un art, l'art ne doit pas être du folklore.

Le public (incapable le plus souvent d'un choix judicieux) qui pourra entendre des groupes de qualité sera plus réceptif. Le traditionnel intégral n'en aura qu'un impact accru, imposant alors sa pureté de même le soliste se livre soudain dans le silence de l'orchestre lors de la cadence. Nos instruments sont limités, et nous voudrions faire plus que les instruments classiques, violon, piano ou trompette qui finalement se risquent peu au solo total. La formule concertante est plus satisfaisante. Même l'orgue, seul instrument complet, aime entrer dans l'ensemble orchestral et choral.

Tout en reconnaissant sa force, sa richesse, sa beauté, ne nous cantonnons pas dans le « a cappella ». Notre musique doit être évolutive et, sans vouloir présumer de ce que sera sa (ces) voie (s), nous nous devons d'essayer toutes les directions pouvant amener un enrichissement.

MICHEL FORTIN.

Le Bagad de Lann-Bihoué reprend du poil de la bête...

Ce n'est un secret pour personne que le Bagad de la B.A.N. Lann-Bihoué était en perte de vitesse depuis qu'il fut question, voici quelques années, de le dissoudre.

L'année 1972 a cependant marqué une très nette volonté, non seulement de le maintenir, mais encore de lui redonner les possibilités d'atteindre son niveau d'autrefois.

Le problème premier, qui était le recrutement, semble être pratiquement résolu, et des avantages indéniables, tant pour les répétitions que pour les déplacements, lui sont maintenant accordés ; ce qui autorise à croire que la formation 1973 sera l'une des plus dignes de représenter la Marine Nationale.

En 1972, le Bagad a participé à 21 manifestations extérieures à la Base-Aéronavale, ce qui entraîna une absence de 52 jours et demi, dont

- 18 dimanches et jours fériés,
- 12 samedis,
- 22 jours ouvrables.

D'autre part, le Bagad a participé, à effectif réduit, à 10 manifestations régionales entraînant une absence de 5 jours et demi, dont

- un demi-dimanche
- 5 jours ouvrables.

Comme par le passé, le Bagad a été reçu avec enthousiasme dans la région parisienne et le Centre de la France.

Dix matelots supplémentaires sont affectés au Bagad, ce qui constitue l'embryon d'une Compagnie à part ; cela doit lui permettre par conséquent d'améliorer la qualité de ses prestations sans aucune gêne pour les services de la Base.

Le Bagad se déplace désormais de plus en plus fréquemment en avion.

C'est ainsi qu'il s'est rendu à Strasbourg les 2, 3 et 4 juin, au Congrès de la FAMMAC, et à Paris, du 21 août au 1^{er} septembre, pour le Festival International des Musiques Militaires. C'est ainsi qu'il se rendra en Ethiopie en février prochain.

Parmi les avantages accordés au Bagad, il faut noter notamment la suppression des fatigues habituelles des déplacements éloignés : **le Bagad quitte**



Le Major Général NIKOLAI NAZAROV, de l'Orchestre de Défense d'U.R.S.S., remet les souvenirs de la formation soviétique au P.M. FAURE (disques - albums et statuette de Pouchkine).

la Base Aéronavale la veille de la prestation et revient le lendemain. D'autre part, les repas au restaurant sont assurés pendant ces transports.

Voici la liste des déplacements effectués cette année :

30 avril et 1^{er} mai : NOUVION-EN-THERACHE (02)
6 et 7 mai : ATHIS-MONS (91)
10 mai : DINARD (35)
14 mai : CLICHY-LA-GARENNE
20, 21, 22 mai : CUSSET (03)
27 et 28 mai : CHAMBON-FEUGEROLLES (42)
2, 3 et 4 juin : STRASBOURG (67)
16 juillet : SAINT-POL-DE-LEON (29)
22 juillet : RIEC-SUR-BELON (29)
29 juillet : AURILLAC (15)
2 août : LORIENT (56)
4 août : LORIENT (56)
6 août : CLEDER (29)
13 août : SAINT-SEBASTIEN en POUILLAUEN (29)
15 août : AUDIERNE (29)
27 août : LA BAULE (44)
3 septembre : SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE (27)
24 septembre : GARCHES (92)
1^{er} octobre : RUEIL-MALMAISON (92)

A ces déplacements, il y a donc lieu d'en ajouter deux autres à PARIS, au Festival International des Musiques Militaires, du 21 août au 1^{er} septembre, et au Salon de l'Enfance, les 28 et 29 octobre ; **déplacements effectués par avion.**

L'effectif actuel du Bagad est de 25 sonneurs et batteurs. Les nombreuses demandes d'affectation qui lui parviennent, en provenance des meilleurs bagadous de la B.A.S., laissent espérer qu'en février prochain, à la reprise de ses prestations, il sera au meilleur de sa forme.

Oui, le BAGAD DE LANN-BIHOUÉ reprend du poil de la bête !

A. R.

EN BREF...

En octobre dernier, lors de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Commerce de Rennes, le nouveau Président a été installé. Il s'agit de Christian HUDIN, ancien Penn-Sonner de la Kevrenn de Rennes, ancien membre du Comité Directeur de B.A.S. et dont le passage dans la Commission Technique et les divers jurys de concours a profondément marqué.

Nous nous réjouissons de cet honneur qui est conféré à l'un de nos anciens et nous lui adressons nos compliments les plus vifs.

✱

La revue de la Fédération Nationale des Costumes Suisses a consacré l'un de ses numéros aux « costumes et coutumes de France ». Les textes sont succincts mais corrects et illustrés de façon satisfaisante.

Regrettons cependant, en ce qui concerne la Bretagne, qu'il n'y soit pas fait mention de nos instruments traditionnels. Le court article qui nous est consacré fait beaucoup cependant pour se faire pardonner en commençant ainsi en dépit d'une carte qui reproduit les divisions de la Confédération Nationale des Groupe Folkloriques Français : « Les cinq départements bretons offrent une si grande diversité de coiffes et de costumes que l'on peut se demander si quelque autre contrée présente une telle variété en même temps qu'une telle somptuosité ». Page 12, par contre, figure une bonne photo d'une joueuse de vielle et d'un sonneur de cornemuse du Bourbonnais.

✱

Le Centre Nantais de Culture Celtique a procédé à la première désignation de son Bureau.

Parmi ses membres, on relève : M. EON, Président ; Yann POUPINOT, Vice-Président ; V. BOUTS, Secrétaire.

Nous présentons nos félicitations aux élus et leur exprimons des vœux pour le succès de leur action dans la région nantaise.

✱

L'occasion ne nous a pas été donnée d'apercevoir Marcel FLOCH, membre du Comité Directeur de B.A.S., pendant les grandes fêtes qui se sont déroulées durant la saison, mais nous savons qu'il a repris des activités personnelles.

Il nous est apparu, en effet, souriant, dans les photos qui ont été publiées à travers la presse du Cercle Celtique de Trappes « Seiz Avel ».

Il y est sonneur actif et nul doute qu'il parvienne à grouper autour de lui une petite formation.

✱

Dans les diverses grandes fêtes, parmi les juges de nos concours ou lors de réunions de la Commission Technique, Alan Stivell reste fidèle aux activités de B.A.S. en dépit de ses obligations professionnelles et de ses succès.

Octobre et novembre ont été pour lui l'occasion d'un véritable tour d'Europe : Berlin, Cologne, Vienne, la Grande-Bretagne, La Belgique, la Suisse et les Pays-Bas dans les mois prochains. Après Paris en février, il espère se rendre au Canada.

Dans le courant de l'année, de nombreux articles lui ont été consacrés, et celui qu'a publié le magazine du Ministère des Armées « TAM » (Terre - Air - Mer), dans son numéro du 15 février 1972, est un des plus intéressants.

Outre l'article qui lui est consacré

personnellement, plusieurs pages le sont à la harpe celtique, à son histoire et à son renouveau.

France-Culture a consacré également une après-midi à Alan Stivell que nous retrouverons toujours avec beaucoup de plaisir.

**

Au cours de la saison d'été, nous avons revu à plusieurs reprises Jean-François ALLAIN qui a suivi avec beaucoup d'intérêt les épreuves de la finale de Lorient. Il est retourné pour l'année en Ecosse, cette fois non plus à Aberdeen, mais à Glasgow où on peut le joindre à l'adresse suivante :

J.-F. ALLAIN
22 Firhill Street
GLASGOW G 20 7 EP

**

Le 11^e Régiment d'Infanterie de Marine possède lui aussi ses sonneurs de biniou.

Ils se sont manifestés à diverses reprises en public, en particulier au camp d'Auvours.

Nous souhaitons recevoir des nouvelles et pensons qu'un jour l'Armée pourra organiser des concours entre ses diverses formations de sonneurs.

**

La Commission Technique a préparé un nouveau règlement pour les concours de bagadou.

Ce texte sera publié dans un numéro prochain.

REEDITERA-T-ON LE SUCCES DE
« D'AMAZING GRACE » ?

Le succès de cet air joué à la cornemuse et avec un orchestre de cuivres, dont nous avons aussi parlé, a donné l'idée de faire d'autres essais. La B.B.C. tente de lancer sur les ondes deux autres airs présentés de la même façon, cornemuse puis orchestre.

Chaque pipe-band militaire voudrait bien devenir une vedette. Les deux thèmes utilisés sont les deux phrases d'un air que certains d'entre nous connaissent bien pour être une polka irlandaise et l'autre « Highland cradle song ».

Il n'est pas certain que ce qui a réussi une fois puisse être renouvelé facilement.

Pour ma part je ne le pense pas.

REMEDE POUR L'ASTHME : LA CORNEMUSE !

Sous ce titre (et illustré d'un superbe Highlander sonnant du bag-pipe), le journal *Le Méridional* du 21 septembre dernier diffuse cette affirmation ! Suit ce texte que nous vous livrons sans commentaire :

« La cornemuse est un instrument de musique écossais dont le son aigrelet rappelle celui du biniou breton. Pour obtenir un son de l'instrument, il faut souffler avec vigueur. « Jouer de la cornemuse » est un excellent exercice pour entretenir la qualité du souffle, ont découvert des spécialistes australiens pneumologues de Melbourne. Moyennant quoi, ils recommandent à leurs patients asthmatiques de jouer régulièrement de la cornemuse, un remède original mais pas plus pénible que d'autres... pour le malade, sinon pour les voisins. Car si l'asthmatique n'est pas musicalement doué, leurs oreilles risquent de souffrir du traitement ! »

DIFFUSION BRETONNE 1973

Un catalogue pratiquement complet des éditions bretonnes, disques, dessins, tissus, objets divers, etc..., vient de paraître. Envoi gratuit sur demande à Diffusion Bretonne, 110, rue de St-Malo, RENNES, Tél. 30.17.34.

L'EXPOSITION GEORGES DE LA TOUR

L'une des plus importantes expositions de l'année a été, sans nul doute, celle consacrée à l'œuvre de Georges de La Tour (1593-1652) qui s'est tenue jusqu'à fin septembre au Musée de l'Orangerie à Paris.

Notre intention n'est pas de transformer « Ar Soner » en un magazine d'art... Qu'on se tranquillise à ce sujet. Néanmoins, nous voulions signaler cette exposition qui a permis de remettre en valeur, sur le plan international, le « Joueur de Vielle » qui est un grand tableau (1,62 x 1,05) et qui appartient au Musée des Beaux-Arts de Nantes où on peut le voir en temps ordinaire. C'est un document à la fois sur l'instrument, l'attitude et le costume des joueurs du 17^e siècle.

Signalons aussi la « Rixe de Musiciens », tableau qui représente plusieurs personnages dont deux possèdent un instrument très proche de notre bombarde et un troisième une cornemuse.

L'un des autres personnages porte un violon.

Ce tableau permet donc à la fois de voir avec assez de précision deux instruments qui nous intéressent particulièrement et aussi de conclure qu'ils devaient assez souvent constituer un ensemble avec des joueurs de violon.

Tirons une autre conclusion. Elle est évidente dans le tableau. C'est que des musiciens, disons même des sonneurs, ne s'entendaient pas toujours très bien entre eux au point qu'ils en arrivaient à se battre. C'était vrai au 17^e siècle. Tout a beaucoup changé depuis cette époque...

LIVRES & REVUES

★ **AU JOINT FRANÇAIS** les ouvriers bretons, par Michel PHILIPPONEAU, Aux Presses Universitaires de Bretagne, 10, rue Vicaine, 22000 St-Brieuc.

★ **BREZHONEG BUAN HAG AES**, par Per DENEZ, maître-assistant à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes).

Un ouvrage de 256 pages doté de nombreuses illustrations, 17,50 F. accompagné d'un livret de l'auteur avec traduction des textes et corrigé des exercices, et d'enregistrements des textes sur minicassettes et sur disques (le livret, 4 F.; les disques seuls, 47,50 F.; les minicassettes seules, 73,90 F.)

S'adresser Editions-Disques Omnivox, 8, rue de Berri, 75008 Paris, tél. 359.80.05.

★ **GUERRILLA EN IRLANDE**, par Tom BARRY, commandant général de l'I.R.A. pendant la guerre contre l'occupant anglais (1917-1920) et pendant la guerre civile (1921-1922).

★ **I.R.A.** par Tim Pat COOGAN. Un ouvrage complet sur la lutte de l'Irlande pour sa libération et sa réunification. Le seul qui permette de comprendre ce qui se passe actuellement en Ulster.

Deux ouvrages à lire et à faire lire.

★ **AN TOULL EN NOR**, par Youenn GWERNIG. Premier tome des poèmes de « Grand Youen », l'un des premiers sonneurs de la B.A.S. Recueil bilingue. - 18 F. - S'adresser Youenn GWERNIG, « La Molette » 29218 LOCMARIA-BERRIEN

RESOLUTION

DES ASSEMBLEES GENERALES DES FEDERATIONS CULTURELLES
BODADEG AR SONERION (B.A.S.) et WAR 'L LEUR
A GUIDEL, LE 19 NOVEMBRE 1972

Les délégués de B.A.S. et de WAR 'L LEUR, réunis en Assemblées Générales à GUIDEL, le 19 novembre 1972, entendent protester une nouvelle fois et avec une vigueur renouvelée contre le traitement inadmissible qui continue à être réservé par le pouvoir parisien à la langue et à la culture bretonnes, traitement qui est en contradiction formelle avec celui qui est exigé pour toutes les langues nationales ou régionales par les Conventions internationales signées par la quasi totalité des Etats européens.

Les Assemblées Générales de B.A.S. et de WAR 'L LEUR constatent que les dispositions, très réduites quant à leur portée, qui ont été concédées par le Ministère de l'Education Nationale concernant l'enseignement du breton, et à la suite de la pression des Conseils Généraux et des différentes organisations culturelles soutenues par l'ensemble de l'opinion, ne valent que dans les lycées et sont très loin d'être intégralement appliquées, malgré le grand nombre de jeunes qui veulent étudier la langue et la culture de leur propre pays. Elles constatent au surplus que les moyens pratiques, notamment d'ordre

financier, propres à développer l'enseignement du breton, à rétribuer normalement et à former les maîtres en vue de cet enseignement, sont systématiquement refusés par Paris.

Les Assemblées Générales expriment leur profond regret que les parlementaires de Bretagne ne soient pas parvenus à faire adopter le statut des langues et cultures régionales qu'ils s'étaient engagés à défendre.

Les Assemblées Générales observent par ailleurs :

1° que l'O.R.T.F. n'accorde aux émissions télévisées en breton qu'une place dérisoire, à une heure défavorable à l'écoute populaire ;

2° que les pouvoirs publics freinent actuellement la mise en place d'une signalisation routière bilingue faisant apparaître les noms bretons des localités.

Informées de l'organisation du grand meeting de Pontivy le 26 novembre, meeting destiné à imposer le respect des droits du peuple breton, les Assemblées Générales de B.A.S. et de WAR 'L LEUR adressent un pressant appel à tous les groupes membres de leurs Fédérations et à tous les amis de la Bretagne et de la culture bretonne afin qu'ils participent à cette manifestation d'union.

Les Assemblées Générales, conscientes de l'importance considérable d'une action commune des différents mouvements culturels bretons, suggèrent aux organisateurs du meeting de Pontivy de lancer, comme suite concrète à cette manifestation, un manifeste en faveur des droits du peuple breton, manifeste à soumettre à l'adhésion populaire.

Par ailleurs, les Assemblées Générales demandent aux cinq Conseils Généraux de Bretagne, qui depuis bientôt un quart de siècle réclament pour la langue et la culture bretonnes la place qui leur revient dans l'Education, d'étudier la possibilité de se substituer à l'Etat défaillant pour procurer, dès maintenant, à l'enseignement breton les crédits qui lui font actuellement défaut pour la rémunération et la préparation des enseignants.

Résolution adoptée à l'unanimité des 300 délégués de B.A.S. et de WAR 'L LEUR

Les Présidents : P. MONJARRET (B.A.S.)
P. MORIN (WAR 'L LEUR)



Maison de la
Truie qui file
Malestroit
Place du Bouffay
Détail - 25-6-72

Un Festival de Cornemuses en Tchécoslovaquie, en 1972

par Yves TANGUY

Le Bagad de Brest Saint-Marc a participé en 1972 à trois festivals internationaux :

- au Festival interceltique des Cornemuses, à Lorient, où il a remporté le titre de champion de Bretagne des Bagadou pour la troisième année consécutive ;
- au 15^e Festival international de Folklore de Confolens (Charente). Au programme de ce festival : 10 ensembles étrangers, 2 ballets occitans et le bagad.
- au 3^e Festival international des Cornemuses de Strakonice (Tchécoslovaquie). Il était invité à ce festival pour la deuxième fois.

—X—

Trois situations différentes - Trois expériences - Trois bases de réflexions

—X—

Après six jours passés en Tchécoslovaquie, nous ne saurions prétendre connaître ce pays. Aussi nous garderons-nous de porter des jugements sur ce qui s'y passe.

I. - LA PREPARATION

1° LE PROGRAMME

Depuis 5 ans, le Bagad Brest Saint-Marc et le Cercle Celtique de Concarneau se sont associés afin de pouvoir présenter au public un programme de deux heures, en réunissant les divers éléments de spectacle dont ils disposent : costumes, musique, chant, danse. Plusieurs réunions préparatoires ont été nécessaires pour définir le programme. Chaque groupe a ensuite étudié le contenu qui le concernait (la partie chorale étant préparée par pupitres séparés). Enfin, une journée d'étude et des répétitions communes ont été organisées pour travailler les enchaînements, le chant chorale et la présentation. Le programme ainsi mis au point comprenait deux parties d'une heure environ, séparées par un entracte d'un quart d'heure.

2° L'ORGANISATION DU DEPLACEMENT

— Le budget

Prévision de dépense pour frais de route : 10.000 F. (un million d'anciens francs). Le financement était assuré par une participation de 4.000 F. de la caisse de l'Amicale alimentée par des recettes de spectacles organisés en commun, par les deux groupes, et par une participation individuelle de 150 F.

— Itinéraire et choix des étapes

Nous avons contacté plusieurs comités organisateurs de fêtes, dans des régions situées sur notre itinéraire. Nous leur avons proposé qu'ils nous hébergent, en échange de notre participation à un défilé. Les réponses que nous avons reçues nous ont permis de prévoir une étape en Alsace pour l'aller ; une autre à Reims pour le retour.

Le déplacement s'organisait ainsi :

- Départ de Brest le vendredi 25 août, à 20 heures

- Samedi 26, à 16 heures, arrivée en Alsace
- Dimanche 27, défilé à l'occasion de la foire de Wasselonne
- Lundi 28, journée de détente et d'excursion en Alsace (l'organisation de cette journée étant décidée sur place)
- Mardi 29, traversée de l'Allemagne et arrivée à la frontière tchèque vers minuit
- Du mercredi 30 août au lundi 4 septembre inclus : prise en charge par les organisateurs du Festival de Strakonice (voir plus loin)
- Départ de Tchécoslovaquie le mardi 5 septembre au matin.
- Arrivée à Reims le mercredi 6 septembre au matin. Spectacle en soirée organisée par l'Amicale des Bretons de Reims et le groupe champenois de cette ville
- Jeudi 7, retour en Bretagne. Arrivée dans la nuit du jeudi au vendredi.

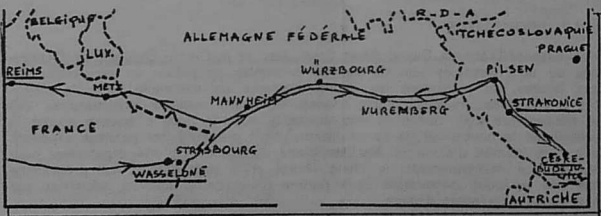
Durée du déplacement : 14 jours.

II. - LE VOYAGE EN TCHECOSLOVAQUIE

Nous arrivons à la frontière qui sépare l'Allemagne de la Tchécoslovaquie le mardi 29 août vers 23 heures. Peu de trafic. Les formalités sont longues. L'apparente nonchalance des gardes-frontière nous agace. Enfin, les papiers étant en règle, la frontière s'ouvre. Nous sommes attendus par trois membres du comité organisateur, surpris de notre ponctualité (en 1969, nous avions plusieurs heures de retard).

Ils nous précéderont en voiture particulière pour nous mener à Strakonice. Nous traversons des forêts, plusieurs lièvres sur la route. Le gibier ne manque pas dans la région.

Les routes, des nationales à deux voies, sont en très bon état en dehors des villes. La signalisation routière est comparable à celle qui existe en France. La grande ville industrielle de Pilsen, que nous traversons à 1 heure du matin, est un véritable chantier : rues défoncées, tranchées, d'importants travaux de voirie sont en cours. La ville est bien éclairée. Le trafic est nul. Peu de stationnement de voitures sauf dans les quartiers neufs, à la périphérie de la ville.



STRAKONICE est une ville de 18.000 habitants (comme Concarneau) située au cœur de la Bohême, à 100 km au sud-ouest de Prague, dans une région au relief bosselé mais au sol fertile. Blé, maïs et fruitiers au bord des routes.

C'est une ville ancienne traversée par la rivière OTAVA. Quelques monuments : l'Hôtel de ville, deux églises, un château (forteresse du 13^e siècle) qui abrite un musée et sera le cadre du Festival, et un monument appelé « Calvary », élevé sur les bords de la rivière, à l'endroit où SVANDA, célèbre joueur de cornemuse de Strakonice, est supposé avoir été enterré (voir « Ar Soner » n° 165 - Août 1968).

Dans le centre, les maisons sont en mauvais état par manque d'entretien : façades jaunâtres et délabrées, peintures anciennes... Elles sont d'une autre époque, sans doute datent-elles de l'essor industriel de la ville... Car Strakonice n'est pas seulement une ville ancienne, fidèle à son passé et à ses sonneurs de cornemuses. C'est aussi une cité industrielle : l'usine textile « FEZKO », fondée il y a 160 ans, emploie 3.000 ouvriers et fabrique, entre autres, des fez destinés

à l'exportation vers les pays arabes (d'où son nom), et l'usine CZ qui fabrique des motos de classe internationale.

A notre arrivée à Strakonice, déception. « Mado », qui était notre interprète en 1969, n'est pas là. Pas de chalets individuels pour la nuit, mais un pensionnat manquant de confort, à Volyne, bourg situé à 15 km de Strakonice, ce qui nous posera un problème de déplacement en car tout au long de notre séjour. On nous explique : un plan d'urbanisme actuellement en cours d'exécution prévoit la destruction des maisons du centre de Strakonice, quartier par quartier, et leur reconstruction d'ici 1979. Seules les œuvres d'art seront épargnées. Les chalets très confortables qui nous abritaient en 1969 seront remplacés par une cité de type H.L.M.

Tant pis. On s'installe dans notre pensionnat... On prend conscience que les organisateurs du Festival ont changé depuis 1969. Josef Rezny n'y est plus. Le lendemain, mercredi 30 août, petit déjeuner au « Restaurace » de Volyne. C'est confortable, on y mange bien : petit pain salé, beurre doux, charcuterie, fromage, thé, un peu comme en Angleterre.

Puis c'est la réception des ensembles à Strakonice, au bureau d'accueil. Mado est là, elle s'occupe des formalités. Chacune des 53 personnes de notre car reçoit son argent de poche : 140 Kcs (couronnes), soit près de 50 F., un sac de plastique contenant des affiches, le programme rédigé en français, l'insigne du Festival, des cartes postales et dépliant touristiques sur la région et enfin un macaron de tissu, à épingler, sorte de laissez-passer officiel pour toutes les manifestations du Festival.

Rien d'autre en vue pour la journée. On discute, on visite, on se prépare. On filme, photographie et enregistre ce qu'on veut. Nous ne sommes l'objet d'aucune surveillance particulière. Pas d'empressement autour de nous, mais une délicate attention. Nous étions attendus. Dans les vitrines, on a la surprise de se retrouver trois ans plus jeunes. Les photos de plusieurs d'entre nous, prises il y a trois ans, ont été agrandies : Chicag, Alain Trovel, Gilles Goyat, Jean-Jacques Péron, des filles du cercle, Guy Jamin-la-cigarette-aux-lèvres, oui, c'est nous. C'était il y a trois ans...

Des photos dans toutes les vitrines, mais aussi au musée de la Cornemuse. On y voit Alain Trovel présentant son « HARDIE » au milieu de cornemuses tchèques en corne sculptée, d'un âge respectable, de cornes de cuivre, de disques de Scottish Pipes... Les sonneurs de Rennes et de Nantes sont là aussi, qui accompagnent la délégation des cercles. On reconnaît Mikael Micheau-Vernez... C'était en 1967, au premier Festival.

Alors nous comprenons pourquoi nous sommes là. A Strakonice, la cornemuse, c'est sérieux, c'est précieux, ça se respecte et ça ne s'oublie pas. Ça s'enseigne aussi, près du château se trouve l'école de musique. Elle est très fréquentée paraît-il (une heure d'enseignement coûte 4 F., quel que soit l'instrument).

(A SUIVRE)



stalaven

Charcuterie Bretonne - Produits Bretons

Etablissements STALAVEN

Rue Buffon

22 - SAINT-BRIEUC

Tél. 33.25.50

TRADITION

QUALITE

SERVICE

Livraisons journalières dans toute la France

Déclaration de Pontivy

Depuis cent ans, nous ne cessons de mendier en vain de l'Etat français la reconnaissance de nos droits culturels. Nous ne voulons plus rien demander qui ne soit écouté. Il nous faut savoir que la solution aux problèmes du peuple breton dépend de lui seul.

Nous ne sommes parvenus à rien tant que l'avenir de notre pays a été confié aux seuls députés bretons et à l'Etat.

Les députés des départements bretons se déclarent partisans de l'enseignement du breton et de son emploi généralisé. En vérité, les quelques miettes qui nous ont été attribuées et dont, semble-t-il, se contentent nos députés, démontrent de la manière la plus claire qu'ils se moquent de la langue de ce pays. C'en est trop ! Le moment est venu pour eux d'ouvrir les yeux sur la réalité et de rejoindre le combat du peuple breton, de se battre et non pas de faire semblant.

Nos exigences sont claires :

la liberté pour les Bretons de décider eux-mêmes de la place qui doit être celle de la langue et de la culture bretonnes en Bretagne, et notamment dans l'enseignement ;

— la libre détermination des objectifs économiques conditionnant le développement de la Bretagne, ainsi que la mise en place des institutions démocratiques qui permettront aux Bretons de gérer eux-mêmes leurs propres affaires.

EMGLEO BREIZ

KUZUL AR BREZHONEG

SKOL AN EMSAV

et tous les militants de la langue bretonne
réunis à PONTIVY le 26 novembre 1972.

≡≡≡ hor familh vras ≡≡≡

DIMEZI (Mariage). — ARMELLE LE ROUX, fille de nos amis M. et Mme Georges Le Roux, de l'Amicale des Bretons de Caen, et petite-fille de M. Eugène Cairou, ancien Président du Cercle Celtique de Rennes, est heureuse de vous faire part de son mariage avec M. PATRICK LE GRATIET, en l'église Saint-Gilles, de Caen, le 23 décembre 1972.

KANV (Deuil). — Le Cercle Celtique de Vannes a eu la douleur de perdre, à l'âge de 39 ans, l'un de ses membres les plus actifs, YVES BERTHE, qui fut sonneur au Bagad du Cercle de 1955 à 1957.

A sa mère, Madame veuve Berthe, à ses frère et beau-frère, M. et Mme Allieux, vice-président du Cercle, et à tous ses amis, nous présentons nos condoléances attristées.